

## 22544.00 - FLYING INSECT KILLER: FRENCH

### FRONT PANEL (FRENCH)

INSECTICIDE POUR INSECTES VOLANTS  
PULVÉRISATIONS DOSÉES SOUS PRESSION  
COMMERCIAL  
LIRE LE MODE D'EMPLOI AVANT L'USAGE  
GARANTIE: Pyréthrine 1.8% Butoxyde de pipéronyle 10%

CONTROLER: Mouches, moustiques, petites mites volante et moucheron.

UTILISATIONS: Les restaurants, les magasins, les hôtels, les motels, les édifices publiques, les établissements industriels, les laiteries, les étables, les granges, les poulaillers et les autres endroits avec au moins 170m<sup>3</sup> d'espace libre.

NO. D'ENREGISTREMENT 22544 L.P.A.

AVERTISSEMENT  
INFLAMMABLE/EXPLOSIF

177 g

LAWRASON'S INC.  
460 WYECROFT ROAD, OAKVILLE, ONTARIO L6K 2G7  
www.LAWRASONS.com

### SIDE PANEL (FRENCH)

Insecticide pour insectes volants pulvérisation dosées sous pression. Le distributeur automatique qui active la valve distribue 55 mg de produit chaque 15 minutes. Chaque canette contient assez de produit pour protéger une pièce de 170 m<sup>3</sup> durant 30 jours. MODE D'EMPLOI: Enlever le bouchon de protection du dessus de la canette et insérer la dans le distributeur automatique. Placer le distributeur à 2-3 mètres au-dessus du plancher à un endroit où la circulation d'air transportera les particules à travers la pièce. Ne pas utiliser dans les usines de viandes. PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CONTENANT SOUS PRESSION. Contenant peut exploser si chauffé. Ne pas garder à des températures supérieures à 50°C. Ne pas perforez ou incinérer. Ne pas contaminer la nourriture, les aliments ou quelque étendue d'eau. Éviter tout contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs de pulvérisation. Laver après utilisation. Contenu toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus de plastique poli ou de surfaces vernies. Ne pas utiliser dans les maisons et les écoles. NE PAS UTILISER PRES D'UNE FLAMME NUE OU D'UNE ÉTINCELLE. PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant. Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )